

Restauration scolaire - Décision liée au problème de la maladie de la «vache folle» - Information du Conseil Municipal

M. LE MAIRE : Avant d'entamer l'ordre du jour, je voudrais vous informer que nous venons de débattre en Municipalité, du problème de la «vache folle». Il y a actuellement une espèce de psychose qui envahit tout l'hexagone pour certains avec quelques raisons, sans conviction pour d'autres et nous nous sommes interrogés sur les 5 000 repas par jour que nous fabriquons pour les élèves de nos classes maternelles et primaires. On a débattu longuement et il en est résulté que serait supprimé de ces menus tout ce qui est fait de viande hâchée parce qu'on n'en a pas le contrôle. Par contre, nos deux fournisseurs : Guy Belot et la Société Arcadie nous ont établi une attestation précisant que tout ce qui est fourni en viande de boeuf et de veau dans les établissements de la Ville de Besançon provient d'élevages qui n'utilisent pas d'alimentation à base de protéine animale. On a donc la garantie, par ces deux attestations, que ces deux fournisseurs respectent bien les règles édictées en ce domaine. De plus, deux vétérinaires contrôlent constamment les bêtes à l'entrée dans notre abattoir, on remplit donc toutes les conditions. On n'a pas voulu céder à ce mouvement et faire comme dans la région parisienne ; nous avons plutôt suivi l'exemple de la ville de Lyon en décidant de supprimer des menus dans nos restaurants scolaires, ce que nous ne pouvons pas contrôler, c'est-à-dire la viande hâchée. Nous avons aussi pris cette décision pour rassurer les parents d'élèves qui se sont émus à juste titre de ce qui est présenté chaque jour à leurs enfants dans les restaurants scolaires. Je vous signale à ce propos que les menus sont préparés, imprimés et affichés dans tous nos restaurants scolaires et paraissent dans la presse le lundi ; c'est vraiment fait avec tout le sérieux désirable.

M. POMEZ : Monsieur le Maire, juste pour, au nom des Verts, se féliciter un petit peu de l'annonce faite par la Municipalité. Nous avons encore eu cet après-midi des appels de parents d'élèves inquiets par la présence de viande bovine dans les menus des restaurants scolaires. Je voudrais souligner que depuis décembre 1998 déjà à vos côtés, dans la Municipalité nous avons décidé d'avoir une traçabilité et d'interdire tous produits génétiquement modifiés dans les compositions des menus. C'était déjà une bonne chose, et une seconde fois ce soir nous appliquons un principe de précaution par rapport à la viande bovine. Je crois que c'est vraiment une démarche volontariste de la Municipalité même si je rappellerai, qu'au nom des Verts, on regrette la position du Gouvernement vis-à-vis du moratoire à propos des farines animales et que, bien entendu, ce sera l'objet de la discussion de demain de la majorité plurielle.

M. LE MAIRE : Cela ne nous intéresse pas ici. Nous sommes à Besançon et chargés de fournir des repas aux scolaires. Je vous remercie pour l'aide des Verts à l'opération que nous menons là.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.